

COMMUNE D'EYMOUTIERS

(Haute-Vienne)

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le seize juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'EYMOUTIERS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 juin 2020

Présents : Mmes PLAZANET M., LOURADOUR P., GLANGEAUD D., SIMON I., CHABANAT C., LEVENTOUX H., MONVILLE D., JIMENEZ J., LEVET E. ; MM. SIMON P., SUDRON F., MALET P., GORA R., DELEFOSSE L., BRUN P., RIBOULET J., DELCLOY F., VACHER T. ;
Excusées : BACHELLERIE E., LEVENTOUX H.,

Monsieur Thibaut VACHER a été élu secrétaire.

OBJET : A.N.E.M.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. GORA Richard pour le représenter à l'Association Nationale des Elus de la Montagne.

OBJET : Association des Communes Jumelées

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Madame CHABANAT Christine, Danielle NORMAND, Gérard CHAMPEAU pour le représenter au sein de l'Association des Communes Jumelées du Limousin.

OBJET : ASSOCIATION DE FRESSENGEAS

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Messieurs **Laurent DELEFOSSE, Alain COUDRIER, Paul MACHEFER, Pierre-Alain POUTOU, et Louis RIGAL** pour le représenter à l'association de Fressengeas.

OBJET : Conseil Administration – Maison de Retraite

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Monsieur BRUN Patrick et Monsieur SUDRON Frédéric pour le représenter au Conseil d'Administration de la Maison de Retraite.

OBJET : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mesdames **Hélène LEVENTOUX et Isabel SIMON**, Messieurs **Patrick BRUN et Frédéric SUDRON** pour le représenter au Centre Communal d'Action Sociale.

OBJET : COMITE DE JUMELAGE

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mesdames **Christine CHABANAT, Mélanie PLAZANET, Hélène LEVENTOUX et Delphine GLANGEAUD**, Messieurs **François DELCLOY, Thibaut VACHER, et Jean RIBOULET**, pour le représenter au Comité de jumelage.

OBJET : CONSEIL ADMINISTRATION DU COLLEGE

Le conseil Municipal désigne à l'unanimité Madame LEVET Elise comme membre titulaire et Madame LOURADOUR Patricia comme membre suppléant pour le représenter au Conseil d'Administration du Collège d'Eymoutiers.

OBJET: CONSEIL DES ECOLES

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Madame LOURADOUR Patricia en qualité de délégué titulaire, et Madame MONVILLE Dominique en qualité de délégué suppléant pour le représenter au Conseil des Ecoles Primaire et Maternelle.

OBJET : CORRESPONDANT DEFENSE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, désigne Madame PLAZANET Mélanie, Maire, comme correspondant en charge des questions de défense

OBJET : J.M.F (Les Jeunesses Musicales de France)

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Madame MONVILLE Dominique pour le représenter au sein de l'Association les Jeunesses Musicales de France.

OBJET : LISTES ELECTORALES

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité son représentant au sein des commissions de révision des diverses listes électorales Madame LEVET Elise.

OBJET : PETITES CITES DE CARACTERE

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Messieurs RIBOULET Jean et DELCLOY François pour le représenter au sein de l'Association Petites Cités de caractère

OBJET : PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Monsieur **Frédéric SUDRON** en qualité de délégué pour le représenter au Parc Naturel Régional de Millevaches.

OBJET: PREVISION DES CRUES-DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT

Le Conseil Municipal délibère et désigne Monsieur BEYRAND Eric, responsable des services techniques, en tant qu'observateur de crue auprès du Service de Prévision des Crues Vienne Thouet.

OBJET : CHEMINS DE RANDONNEE-DESIGNATION D'UN REFERENT

Le Conseil Municipal délibère et désigne Monsieur DELEFOSSE Laurent en qualité de référent des chemins de randonnée de la Commune auprès du Relais Info Services du secteur Monts et Barrages.

OBJET : FEDERATION DES STATIONS VERTES

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Madame CHABANAT Christine pour le représenter à la Fédération des Stations Vertes.

OBJET : SYNDICAT ENERGIES HAUTE-VIENNE

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Monsieur **Richard GORA** comme délégué pour le représenter au Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV).

OBJET : Service d'aide à domicile des Portes de Vassivière

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Monsieur SUDRON Frédéric et Monsieur RIBOULET Jean pour le représenter à l'Association des Services à domicile des Portes de Vassivière

OBJET : SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Messieurs Patrick BRUN, François DELCLOY, Patrick SIMON, Patrick MALET, Jean RIBOULET, Thibaut VACHER, Richard GORA et Madame Juliana JIMENEZ pour le représenter au sein du site patrimonial remarquable.

OBJET : CORRESPONDANT PANDEMIE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, désigne Monsieur BRUN Patrick, comme correspondant en charge des questions de pandémie.

OBJET : COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal procède à la nomination des membres des différentes commissions municipales :

COMMISSIONS	PRESIDENTS	MEMBRES
Economie - Emploi - Commerce – Artisanat – Compétence COM COM – Monts et Barrages	<u>Président</u> : Mme. le Maire	<u>Membres</u> : Philippe SIMON, Patrick BRUN, Frédéric SUDRON, Emmanuelle BACHELLERIE
APPELS D'OFFRES	<u>Présidente</u> : Mme le Maire	<u>Membres</u> : Titulaires : Philippe SIMON, Delphine GLANGEAUD, Richard GORA Suppléants : Jean RIBOULET, Elise LEVET, Christine CHABANAT
CITOYENNETE Loisirs commission Comités	<u>Présidente</u> : Mme le Maire	<u>Membres</u> : Juliana JIMENEZ Laurent DELEFOSSE
INTERCOMMUNALITES TOURISME	<u>Présidente</u> : Mme le Maire	<u>Membres</u> : Elise LEVET, Patrick MALET, Patrick BRUN, Laurent DELEFOSSE, Philippe SIMON,
TRAVAUX, URBANISME, LOGEMENT	<u>Vice-Président(e)</u> : Philippe SIMON	<u>Membres</u> : Thibault VACHER, François DELCLOY, Juliana JIMENEZ, Delphine GLANGEAUD, Richard GORA, Jean RIBOULET
Affaires sociales Personnes âgées SOLIDARITE	<u>Vice-Président(e)</u> : Frédéric SUDRON	<u>Membres</u> : Patricia LOURADOUR, Isabel SIMON Jean RIBOULET, Emmanuelle BACHELLERIE
FINANCES	<u>Vice-Président(e)</u> : Delphine GLANGEAUD	<u>Membres</u> : Philippe SIMON, Richard GORA, Patrick MALET, Jean RIBOULET, Patricia LOURADOUR, Elise LEVET
PLAN CLIMAT ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE Nouveaux Arrivants	<u>Vice-Président(e)</u> : Philippe SIMON	<u>Membres</u> : Juliana JIMENEZ Elise LEVET
Economie sociale et solidaire, vie associative, sports	<u>Vice-Président(e)</u> : Frédéric SUDRON	<u>Membres</u> : Thibault VACHER, Laurent DELEFOSSE, Elise LEVET, Isabel SIMON, Patrick MALET
FORET	<u>Vice-Président(e)</u> :	<u>Membres</u> : Patrick MALET, Patrick BRUN,

	Philippe SIMON	Thibault VACHER, Richard GORA, Christine CHABANAT, Frédéric SUDRON + Ancienne section
COMMUNICATION INFORMATION	<u>Vice-Président(e)</u> : Delphine GLANGEAUD	<u>Membres</u> : Philippe SIMON Dominique MONVILLE Juliana JIMENEZ
CULTURE, FETES, CEREMONIES	<u>Vice-Président(e)</u> : Patrick MALET	<u>Membres</u> : Thibault VACHER, François DELCLOY, Delphine GLANGEAUD, Jean RIBOULET, Patrick BRUN, Laurent DELEFOSSE, Patricia LOURADOUR, Dominique MONVILLE
MOBILITES (SNCF)	<u>Vice-Président(e)</u> : Patrick MALET	<u>Membres</u> : Thibault VACHER, François DELCLOY,
VILLAGES AGRICULTURE FLEURISSEMENT	<u>Vice-Président(e)</u> : Christine CHABANAT	<u>Membres</u> : Laurent DEEFOSSE, Emmanuelle BACHELLERIE, Philippe SIMON
PATRIMOINE HISTOIRE LOCALE LABELS	<u>Vice-Président(e)</u> : Jean RIBOULET	<u>Membres</u> : Patrick MALET, Patrick BRUN, Thibault VACHER, Juliana JIMENEZ, François DELCLOY, Philippe SIMON
CINEMA	<u>Vice-Président(e)</u> : Patricia LOURADOUR	<u>Membres</u> : François DELCLOY, Dominique MONVILLE, Laurent DELEFOSSE, Philippe SIMON
Petite enfance Jeunesse Affaires sociales	<u>Vice-Président(e)</u> : Patricia LOURADOUR	<u>Membres</u> : Patrick MALET, Isabel SIMON, Elise LEVET, Dominique MONVILLE, Emmanuelle BACHELLERIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte ces propositions.

OBJET : INDEMNITES DE FONCTION

Il est donné lecture des articles L.2123-22, L.2123-23, L.2123-24 et R.2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la majoration des indemnités de fonction des Maires et Adjointes. Madame le Maire précise que, pour Eymoutiers, ces dispositions permettent de majorer ces indemnités de 15 % au titre des communes chefs-lieux de canton.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet au 25 mai 2020 :

- de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire au taux de 51,60 % de l'indice brut 1027 ;
- de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de 1^{er} adjoint au maire au taux de 17,90 % de l'indice brut 1027 majoré de 15 %;
- de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} adjoints au maire au taux de 12,80 % de l'indice brut 1027 majoré de 15% ;
- de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de conseiller municipal délégué au taux de 12 % de l'indice brut 1027 ;
- de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de conseiller municipal au taux de 1,60 % de l'indice brut 1027 ;
- dit que les crédits nécessaires pour faire face à la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2020.

OBJET : CREATION D'UNE REGIE D'AVANCES

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'article R1617-1 à R1617-18 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ,

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 portant adaptation de la valeur en euros de certains montants exprimés en francs,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1 : Il est institué une régie d'avances auprès de la mairie d'Eymoutiers.

Article 2 : Cette régie est installée à la Mairie 87120 Eymoutiers.

Article 3 : La régie fonctionne toute l'année.

Article 4 : La régie paie les dépenses liées aux démarches administratives, aux abonnements, à l'achat de matériel d'informatique et de bureau, de titres de transport, de carburant, de matériel téléphonique, de matériel électroménager.

Article 5 : Les dépenses désignées à l'article 4 sont payées selon les modes de règlement suivants : par CB, sur place ou à distance.

Le paiement par CB ne sera possible qu'à hauteur de 1500€, car au-delà, les dépenses doivent obligatoirement être payées par virement. La carte bancaire sera automatiquement domiciliée sur un compte de dépôts de fonds au Trésor ouvert au nom du régisseur ès qualité.

Article 6 : Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la Trésorerie d'Eymoutiers

Article 7 : Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 1500€.

Article 8 : Le régisseur verse auprès de la Trésorerie d'Eymoutiers la totalité des pièces justificatives de dépenses au minimum une fois par mois.

Article 9 : Le Maire d'Eymoutiers et le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

OBJET : TAXES LOCALES 2020

Dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2020, la Commission des Finances propose de maintenir les taux des 2 taxes locales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les taux suivants pour l'année 2020 :

- Taxe foncière (bâti) : 23,66 %
- Taxe foncière (non bâti) : 91,76 %